

Demande de Propositions (RFP pour « Request For Proposals »)**No. D'Achat et Intitulé :** PR-2023-11-003**Date d'émission du RFP :** 14 Novembre 2023**Questions sur RFP à présenter avant :** 29 Novembre 2023**Maître d'Ouvrage :** Helen Keller International (Helen Keller Intl)**Date limite pour la présentation des propositions :** 29 Novembre 2023**Maître d'Ouvrage :** Helen Keller International (Helen Keller Intl)**Lieu de Prestation :** 3 régions sanitaires (Faranah, Kankan et Labé), Guinée (voir Annexe D pour les détails)**Contenu de ce Document**

SECTION 1 : Introduction, admissibilité des soumissionnaires, et définitions	1
SECTION 2 : Étendue du travail	2
SECTION 3: Instructions relatives aux propositions	6
SECTION 4 : Critères d'évaluation et bases pour l'attribution	9

Il est recommandé que les soumissionnaires lisent cette RFP et toutes les pièces jointes dans leur intégralité, en accordant une attention particulière aux instructions et aux exigences. L'émission de cette RFP n'oblige en aucun cas Helen Keller International à octroyer un contrat et à payer les dépenses engagées pour la préparation et la soumission d'une proposition. Tous les destinataires de cet appel d'offres doivent traiter toutes les informations et tous les détails inclus dans la présente de manière confidentielle.

SECTION 1 : Introduction, admissibilité des soumissionnaires, et définitions**Introduction**

Helen Keller International (Helen Keller Intl) est une organisation à but non lucratif qui a pour mission de sauver les vies et d'améliorer la santé visuelle des populations vulnérables dans le monde en luttant contre les causes et les conséquences de la cécité, de la mauvaise santé et de la malnutrition. Helen Keller International (HKI) intervient en Guinée depuis 2020. ;Helen Keller Intl invite tous les soumissionnaires éligibles à soumettre des propositions pour conduire une étude mixte (quantitative et qualitative).

Cette Demande de Propositions (RFP) vise à sélectionner un cabinet, une entreprise ou groupement d'entreprise qui est susceptible d'offrir à Helen Keller Intl le meilleur rapport qualité-prix, quand les facteurs à la fois techniques et financiers sont combinés.

Admissibilité des soumissionnaires

Cette RFP est ouverte aux entités non-gouvernementales qui sont considérées capables de mettre en œuvre l'étendue du travail, en étant reconnues pour leur intégrité et leur éthique professionnelle, et qui répondent aux critères d'admissibilité énoncés dans cette section.

Les soumissionnaires qui soumettent des propositions en réponse à cette RFP doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- 1) Être une entité non gouvernementale (sociétés à but lucratif ou à but non lucratif, organisations non gouvernementales (ONG), etc.) légalement enregistrée en vertu des lois du pays où elle opère
- 2) Avoir démontré sa capacité et son expertise dans la mise en œuvre de l'étendue des travaux
- 3) Avoir achevé les procédures requises de représentations et certifications incorporées dans cette RFP
- 4) Être disposé à se conformer aux règles et réglementations pertinentes des donneurs et aux exigences de Helen Keller Intl.

Remarque : Helen Keller Intl ne doit pas octroyer de contrat à une entreprise interdite, suspendue ou proposée pour exclusion par le gouvernement des Etats-Unis et de la Guinée, ou une entreprise qui

propose de faire affaire avec des sociétés ou des dirigeants de sociétés interdites, suspendues ou proposées pour exclusion, dans l'exercice de leurs obligations.

SECTION 2 : Étendue du travail

Helen Keller Intl doit évaluer toutes les propositions reçues en réponse à cette RFP conformément aux critères d'évaluation décrits dans ce document.

Ce RFP contient les annexes suivantes :

- Annexe A : Format du curriculum vitae à utiliser par le personnel (un document par personne)
- Annexe B : Modèle d'offre financière (feuilles de calcul Excel séparées)
- Annexe C : Liste des régions de Kankan, Faranah et Labé ayant bénéficiés des activités de la campagne de supplémentation en vitamine A et du Déparasitage de décembre 2023.

Cadre du programme

La nutrition adéquate est un droit fondamental qui exige protection, promotion, sécurité alimentaire, bonne santé et soins adéquats. Elle est une condition essentielle pour la croissance physique, mentale et psycho affective aussi bien pour l'enfant, que pour l'adulte. Aussi, elle constitue un déterminant majeur de la santé et un facteur clé pour le développement d'un pays¹.

Lors de la 45e Assemblée Mondiale de la Santé sur les carences en micronutriments, l'une des résolutions a été d'éliminer ou de juguler la malnutrition par carence en micronutriments, c'est-à-dire les troubles liés à une carence en iode, l'avitaminose A et l'anémie ferriprive². La carence en vitamine A peut conduire à une vulnérabilité accrue à la maladie, en particulier les maladies diarrhéiques qui constituent l'une des principales causes de décès chez les enfants de moins de cinq ans (près de 6 %) en Afrique⁴. En outre, elle peut également conduire à la cécité si rien n'est fait. La supplémentation en vitamine A est donc une intervention vitale qui contribue à réduire le risque de mortalité, de morbidité et de malnutrition infantile dans les pays où la CVA est élevée.

Les nourrissons et les jeunes enfants ont des besoins accrus en vitamine A pour soutenir leur croissance rapide et les aider à combattre les infections.

La supplémentation en vitamine A chez les enfants de 6 à 59 mois vivant dans des pays en développement est associée à une réduction du risque de décès toutes causes confondues et à une baisse de l'incidence des diarrhées⁵.

Ainsi, chaque année la Guinée fait deux tours de campagne pour supplémenter et déparasiter les enfants de 6 à 59 mois. Une stratégie qui comporte d'énormes défis quant à l'atteinte de toute la cible. au cours de l'année 2022, 3 enfants sur 10 n'avait pas reçu leur dose de supplémentation en vitamine A, ce qui traduisait un taux de couverture de 66,4%. La couverture variait selon les régions. Cette proportion souligne combien de fois les enfants pourraient souffrir des conséquences de ses carences. Cette année 2023, il est prévu deux (2) tours de Distribution de la supplémentation en vitamine A ; le deuxième tour aura lieu au courant décembre 2023.

Ainsi, à la suite de cette campagne de supplémentation en vitamine A couplée à l'administration du déparasitant, Helen Keller recrute un consultant ou un cabinet pour réaliser cette étude dans les régions de Faranah, Kankan et Labé.

Cette étude vise à évaluer la couverture post distribution de la vitamine A et du déparasitant et identifier les goulots d'étranglement de la faible couverture dans les régions de Faranah et Kankan et les raisons du cout élevé de la distribution à Labé. Cette étude sera menée du 15 Décembre 2023 au 24 Janvier 2024 dans les régions de Kankan, Faranah et Labé de la Guinée.

Étendue du travail, principaux objectifs et activités

La présente consultation vise à conduire une étude afin d'évaluer la mise en œuvre des activités d'administration de la vitamine A et du déparasitant.

Le cabinet de consultants sélectionné devra développer un protocole d'étude et conduire toute l'étude sanctionnée par un rapport final de l'étude.

Le cabinet de consultants sélectionné travaillera en étroite collaboration avec la Division Alimentation Nutrition du Ministère de la Santé, Helen Keller Intl l'Unicef et le groupe technique Nutrition.

1. Objectif général :

L'étude vise à évaluer la qualité de la mise en œuvre des activités d'administration de la vitamine A et du déparasitant aux enfants de 6 à 59 mois, menées en décembre 2023 dans les régions de Kankan, Labé et Faranah de la Guinée.

2. Objectifs Spécifiques

- Élaborer une méthodologie adaptée à l'évaluation des activités de SVAD mises en œuvre pendant la période de la campagne de juin 2023 à travers un protocole ;
- Collecter les données et informations devant permettre l'évaluation de la campagne ;
- Collecter les données devant permettre d'évaluer la couverture des activités de santé et de nutrition des enfants de 6 à 59 mois ;
- Collecter les données devant permettre d'évaluer la couverture des activités de santé et de nutrition des femmes en âge de reproduction ;
- Évaluer la qualité de la mise en œuvre des activités de distribution de la vitamine A et du déparasitant ;
- Déterminer la proportion des filles et garçons âgés de 06 à 59 mois n'ayant pas reçu de vitamine A et de déparasitant ;
- Déterminer les principales raisons de non-administration de la vitamine A et du déparasitant ;
- Évaluer la stratégie de communication utilisée lors de la campagne ;
- Déterminer les principales raisons de la faiblesse d'information des ménages sur la supplémentation en vitamine A et le déparasitage ;
- Déterminer les principales raisons du cout par enfant élevé dans certains Districts
- Identifier les forces, faiblesses, contraintes et leçons apprises de la campagne de supplémentation en vitamine A et de déparasitage dans chaque district sanitaire ;
- Comparer les couvertures administratives de la campagne et celles obtenues lors de l'enquête de couverture post campagne ;
- Faire des recommandations pour l'amélioration de la stratégie de vitamine et de déparasitage pour la mise en œuvre de la prochaine campagne ;
- Proposer le rapport préliminaire de l'enquête de couverture ;
- Participer à l'atelier de validation du rapport de l'enquête de couverture
- Finaliser le rapport d'évaluation de la campagne de Décembre 2023 avec les recommandations annexes en lien avec la prochaine campagne.

3. Portée du travail

- Elaborer le protocole d'étude et tous les outils de collecte nécessaires ;
- Constituer les documents nécessaires et présenter le protocole au comité d'éthique en vue de l'obtention de l'approbation éthique ;
- Organiser des séances de présentation de l'état d'avancement des préparatifs et du déroulement de l'enquête avec tous les acteurs concernés ;
- Identifier, recruter et former les enquêteurs et les chefs d'équipe outillés, à la bonne administration des questionnaires et de la mise en œuvre de l'activité ;
- Prendre contact avec l'Institut National de la Statistique pour le tirage des grappes et la mise à disposition des cartes de celles-ci
- Elaborer le plan de déploiement des équipes
- Organiser la mise en œuvre de l'enquête terrain ;
- Assurer le contrôle de la qualité des données (10%) et rédiger un rapport de contrôle de qualité de la conformité des données collectées par les enquêteurs et les superviseurs ;
- Assurer l'analyse et l'interprétation des données de l'enquête et du contrôle qualité ;
- Rédiger le rapport préliminaire de l'enquête ;
- Restituer les résultats préliminaires de l'étude ;
- Rédiger le rapport final d'étude ;
- Mettre à la disposition de Helen Keller toutes les données brutes, apurées, tous les dofiles et autres livrables qui auront été créés lors de cette étude ;
- Animer l'atelier de restitution et de validation du rapport de l'enquête de couverture ;
- Finaliser le rapport d'enquête et les recommandations annexes en lien avec la prochaine campagne ;
- Rester disponible pour toute autre demande.

4. Qualifications requises :

- L'équipe doit être pluridisciplinaire, composée d'experts dans les domaines des statistiques, de la gestion des données, de l'Épidémiologie, de la Nutrition, de la Santé Publique, ou dans un domaine connexe, avec un minimum de 10 ans d'expérience ;
- Expérience avérée/prouvée dans la mise en œuvre d'enquêtes/études auprès des ménages et des acteurs communautaires à grande échelle dans le domaine de la nutrition, en particulier le développement ou la conception de recherches et la gestion de collecte de données ;
- Expérience avérée/prouvée dans la mise en œuvre d'enquêtes de couverture utilisant la méthode des enquêtes de couverture par sondage en grappe de l'OMS version 2015.
- Une bonne maîtrise du système de santé du pays ;
- Connaissance des formalités et des coutumes locales dans la mise en œuvre des enquêtes auprès des ménages ;
- Une très bonne connaissance en STATA, ONA, ODK ;
- Une capacité d'analyse approfondie et un esprit de synthèse ;
- Une grande aptitude rédactionnelle.

Produits livrables et calendrier prévisionnel

La consultation est prévue pour 35 jours calendaires repartis selon le calendrier indicatif ci-dessous

PHASE DE PREPARATION	NOMBRE DE JOURS (à titre indicatif)
Activité 1 : Élaborer le protocole d'étude et les outils de collecte	
<u>Livrables</u> <ul style="list-style-type: none"> • Protocole d'étude • Calendrier de toutes les activités de l'enquête • Questionnaire de collecte <ul style="list-style-type: none"> - Recensement ménages - Tirages ménage, - Ménages - Supervision - Contrôle qualité - Guides d'entretien et d'interview 	05
COMITE ETHIQUE	
Activité 2 : Soumettre le protocole et les questionnaires au comité éthique	
<u>Livrables</u> <ul style="list-style-type: none"> • Lettre d'approbation du comité éthique • Version finale du protocole de recherche • Version finale des outils de collecte 	04
COLLECTE DE DONNEES	
Activité 3 : Recruter et former le personnel de terrain bien expérimenté	
<u>Livrables</u> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de déploiement des équipes / Sélection et répartition des enquêteurs et des chefs d'équipe par zone. • Plan détaillé pour la réalisation de l'enquête incluant : l'identification des sites d'enquête, l'affectation des équipes (chef d'équipe et enquêteurs) sur le terrain avec l'itinéraire et calendrier de chacune ; • Rapport de formation des enquêteurs. • Plan d'analyse 	06
Activité 4 : Mettre en œuvre la collecte des données	
<u>Livrables</u> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de suivi journalier de la collecte des données • Rapport du contrôle qualité des données • Rapport de la collecte des données détaillant les sites couverts, les problèmes rencontrés et les solutions proposées, et notamment les statistiques de base des données saisies. 	07
Activité 5 : Gestion, contrôle de la qualité, traitement des données et informations collectées pour affiner l'analyse de l'évaluation et remise des données.	
<u>Livrables</u> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de traitement des données ; • Base de données brutes ainsi qu'une base nettoyée, complètes sous format STATA et Excel, suivant l'échantillon de ménages enquêtés ; • Fournir les do files utilisés pour effectuer l'analyse (fichiers STATA .do ou similaire) ; 	04
Activité 6 : Exploiter les données et informations pour soutenir l'analyse et l'évaluation de la campagne	
<u>Livrables</u> <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'analyse des données y compris l'analyse économétrique des déterminants de la faible couverture SVA 	02

Activité 7 : Élaborer un draft du rapport de l'enquête	
Livrables <ul style="list-style-type: none">• Draft du rapport d'enquête de couverture incluant des recommandations de stratégie.• Présentation du rapport sur PowerPoint	04
Activité 8 : Participer à un atelier de validation du rapport de l'enquête	
Livrables <ul style="list-style-type: none">• Compte rendu de l'atelier(s) y compris le résumé des recommandations et les différentes présentations.	01
Activité 9 : Finaliser le rapport de l'évaluation	
Livrables <ul style="list-style-type: none">• Version finale du rapport d'enquête de couverture.• Article avec les données du rapport• Un résumé du rapport selon le canevas qui sera partagé	02

Période contractuelle prévue et mécanisme d'attribution

La période envisagée de l'attribution devrait être de 1 mois à partir **Décembre 2023**. Les soumissionnaires doivent clairement définir les coûts d'exploitation nécessaires pour le début des services.

Helen Keller Intl entend attribuer un prix forfaitaire fixe de Contrat de services professionnels à l'offre sélectionnée. Aucun profit, frais, taxe ou frais supplémentaires ne peuvent être ajoutés après l'attribution du contrat. Cette RFP est assujettie à tous les termes et conditions du contrat qui en découle. Toutes les attributions suivantes doivent être régie en vertu de ces termes et conditions.

SECTION 3: Instructions relatives aux propositions

La proposition du soumissionnaire doit comprendre deux documents distincts :

1^{ère} Partie – Offre technique

2^{ème} Partie – Offre financière

L'offre technique et l'offre financière (ou « la proposition ») doivent être présentées séparément. Le soumissionnaire ne doit inclure aucune donnée relative aux coûts dans l'offre technique.

La proposition doit être présentée de manière concise et structurée et doit expliquer en détail la disponibilité, l'expérience et les ressources du soumissionnaire pour assurer les services sollicités.

Il est possible de ne pas prendre en compte dans le processus d'évaluation toutes les propositions incomplètes ou qui ne sont pas axées sur ces critères. Toutes les propositions **doivent être présentées en langue française.**

Les offres techniques et financières doivent être présentées avec une **lettre d'accompagnement**, portant la signature et le cachet du représentant autorisé de l'organisation du soumissionnaire, et comprenant les informations suivantes :

- i. Date de présentation de la proposition
- ii. Durée de validité de la proposition (minimum {90} jours)
- iii. Nom de l'entreprise ou de l'organisation
- iv. Nom et fonction du représentant autorisé de l'organisation
- v. Type d'entreprise ou d'organisation
- vi. Adresse
- vii. Téléphone
- viii. Courriel
- ix. Numéro d'identification fiscale

- x. Autres documents requis à joindre à la lettre d'accompagnement :
 - a) Copie du registre de commerce ou d'exploitation.
 - b) Copie de la déclaration fiscale d'existence et l'attestation de régularité fiscale à jour.
 - c) Copie de la déclaration de la CNPS à jour.

Les soumissionnaires doivent également soumettre un formulaire signé de déclaration au sujet des conflits d'intérêts. Ce formulaire doit être évalué pour déterminer si le soumissionnaire se trouve actuellement dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel selon la définition de l'annexe A. S'il est conclu que tous les conflits d'intérêts déclarés par le soumissionnaire pourraient avoir une incidence négative sur sa capacité à réaliser les prestations, Helen Keller Intl peut décider de rejeter la proposition présentée. Si le formulaire de déclaration de conflit d'intérêts n'est pas correctement rempli, la proposition présentée peut être également rejetée.

1^{ère} Partie : OFFRE TECHNIQUE

L'offre technique doit être rédigée en Français, dactylographiée avec le logiciel Microsoft Word, à interligne simple, et chaque page doit être numérotée de façon consécutive. Le nombre maximum de pages pour chaque composant de l'offre technique est donné ci-dessous.

L'offre technique doit inclure les éléments suivants :

1) Résultats obtenus par le passé ou expériences utiles du soumissionnaire

Informations relatives aux résultats obtenus par le passé ou à l'expérience antérieure du soumissionnaire pour réaliser des prestations dans un pays ou une région qui sont de nature et de volume semblables aux services demandés (brève description, livrables, date, client, etc.).

Les soumissionnaires doivent également donner les coordonnées d'au moins trois (3) références professionnelles qui sont intervenues au cours de travaux antérieurs et / ou ont une expérience dans le cadre de prestations d'une ampleur similaire. Les coordonnées doivent inclure, au minimum : le nom de la personne, le nom de l'entreprise, des informations succinctes sur sa relation avec le soumissionnaire, une adresse, une adresse électronique et un numéro de téléphone. Helen Keller Intl se réserve le droit de prendre contact avec les personnes référencées. Les coordonnées des personnes référencées ne sont pas assujetties aux restrictions relatives au nombre de page pour cette section.

2) Approche technique – {9} pages maximum

L'approche technique doit décrire l'approche proposée pour atteindre les objectifs du programme et doit aborder les points suivants :

- a) Des informations qui indiquent si le soumissionnaire est actuellement présent dans le pays ou la région et la nature de cette présence.
- b) Une brève description de ce que le soumissionnaire sait des objectifs et de la portée du travail pour les prestations et de la méthodologie qui sera mise en œuvre.
- c) Un aperçu de la façon dont le soumissionnaire propose de réaliser les services demandés qui sont indiqués dans cette DDP. Cette section doit prendre en compte les aspects logistiques y compris les ressources humaines, de l'organisation de l'activité sur le terrain.
- d) L'étude sera régionale et concernera trois strates que sont : Strat1 : Région de Kankan, Strate 2 : Région de Faranah et Strate 3 : Région de Labé

3) Exigences en matière de la structure des équipes – {3} pages maximums, en excluant les curriculums vitae

- a) Structure des équipes : Les soumissionnaires doivent décrire la structure de l'équipe susceptible d'atteindre les objectifs et de réaliser l'étendue du travail décrit dans la présente RFP. Le chef de projet (ou le chef d'équipe) et les autres membres de l'équipe doivent être identifiés au sein de la structure, en décrivant notamment les rôles et responsabilités de chacun pendant toute la durée des prestations.
- b) Les exigences et les qualifications minimales relatives au chef d'équipe qui dirigera l'équipe sont les suivantes :

Master en Nutrition, Santé Publique, statistique, gestion de projets ou un domaine connexe, avec un minimum de 5 ans d'expérience dans le domaine de la recherche

- c) Si des membres de l'équipe proposée ne résident pas actuellement en Côte d'Ivoire le soumissionnaire doit indiquer comment le personnel va se rendre dans le pays pour effectuer ces services, ainsi que le temps de trajet estimé.

Au minimum, le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes :

- d) Une copie du curriculum vitae à jour du personnel proposé selon le modèle fourni dans l'annexe C. Le curriculum vitae ne doit pas dépasser trois pages et doit être présenté dans un ordre chronologique en commençant par l'expérience professionnelle la plus récente et en résumant les aptitudes et les qualifications adéquates.
- e) Le pays de résidence de toutes les personnes incluses dans l'équipe en charge de la prestation de ce service (c'est-à-dire le pays dans lequel la ou les personnes résident et d'où elles proviennent quand elles se déplacent pour atteindre le lieu d'exécution des obligations dans le cadre de ce travail de consultant).
- f) Si un des membres de l'équipe ne réside pas dans le pays d'affectation pour l'exécution des services requis, le soumissionnaire doit indiquer comment cette personne va se déplacer afin d'effectuer ces services, ainsi que le temps de trajet estimé. Le soumissionnaire doit spécifier le nombre de voyages qui peuvent s'avérer nécessaires et donner le nom des membres de l'équipe qui participent à ces voyages.

Le soumissionnaire doit informer Helen Keller Intl s'il a l'intention de remplacer un membre important de l'équipe (en donnant les raisons) avant la date d'attribution et il doit fournir à Helen Keller Intl les informations requises pour l'approbation d'une proposition de remplacement. Tout remplacement doit être soumis à l'approbation de Helen Keller Intl. Ceci est également valable pour tout remplacement intervenant pendant la durée du contrat.

Helen Keller Intl peut choisir de contacter le soumissionnaire avant de prendre une décision finale. Merci de confirmer si c'est possible, en veillant à ce que les coordonnées complètes sont également inclus dans le curriculum vitae (courriel, numéro de téléphone).

2ème Partie : OFFRE FINANCIÈRE

Le contrat octroyé est un contrat définitif à prix fixe et le paiement est effectué une fois que les livrables associés aux services ou aux produits sont reçus. Les paiements sont effectués par Helen Keller Intl uniquement via des moyens de paiement électroniques et tous les comptes bancaires doivent être strictement au nom de l'entreprise ou de l'organisation.

Dans le cadre de l'offre financière, les soumissionnaires doivent inclure un budget détaillé, présenté avec l'aide du logiciel **Microsoft Excel**, exprimé en franc Guinéen, avec un descriptif budgétaire dans une colonne devant chaque ligne de dépenses, qui décrit la base des éléments de coûts répertoriés. Les informations justificatives doivent être fournies de manière suffisamment détaillée pour permettre une analyse et une évaluation complètes du caractère satisfaisant de chaque élément de coût. Les soumissionnaires doivent inclure et énumérer clairement **tous** les coûts jugés nécessaires pour mener à bien les travaux demandés ci-dessous.

Le modèle d'offre financière se trouve à l'annexe C et doit comprendre les éléments suivants :

1. Coût de la main d'œuvre : Le soumissionnaire doit fournir des informations relatives à la structure de l'équipe, aux tarifs journaliers et au niveau d'effort (mesurés en jours) pour les livrables indiqués. Il est nécessaire d'énoncer les hypothèses formulées lors de la présentation des informations sur les coûts, y compris les options supplémentaires, et de spécifier toutes les conditions.

2. Autres coûts directs : Le soumissionnaire doit fournir une estimation détaillée des autres coûts directs principaux jugés nécessaires à l'achèvement des travaux. Les autres coûts directs couvrent les frais de transport, les visas et les indemnités journalières. Tout autre coût direct doit être préalablement convenu avec Helen Keller Intl.

3. Taux indirects et frais fixes : Si le soumissionnaire a comme pratique courante de budgétiser les taux indirects, par exemple les frais généraux, les frais annexes, les frais administratifs, ou tous les autres frais, il doit expliquer cette pratique et donner la base d'application des frais dans le descriptif du budget. Helen Keller Intl se réserve le droit de demander des informations supplémentaires pour justifier les taux indirects d'un soumissionnaire. Les frais fixes proposés doivent également être expliqués dans le descriptif du budget et présentés à part dans les états financiers.

NB : le montant des offres se fera en Hors Taxe (HT) en vertu de l'exonération sur la TVA dont bénéficie Helen Keller Intl.

SECTION 4 : Critères d'évaluation et bases pour l'attribution

Le recrutement va suivre une méthodologie de sélection du meilleur rapport qualité-prix. Les sélectionneurs peuvent attribuer à une entreprise éligible et responsable dont la proposition est la plus avantageuse pour le programme, un contrat en prenant en compte d'autres facteurs de la proposition, y compris, mais sans s'y limiter, la conformité aux exigences de la DDP sans réserve notables. Les soumissionnaires ne peuvent pas modifier les offres non recevables après la date limite de dépôt des propositions afin de les rendre recevables. Cependant, Helen Keller Intl peut demander à un soumissionnaire de clarifier son offre s'il n'existe pas de divergence significative.

Les critères ci-dessous peuvent servir de base pour l'évaluation des propositions. La sélection repose principalement sur les mérites techniques des propositions, mais le prix et d'autres facteurs sont pris en considération, et l'attribution n'est octroyée que si la proposition est jugée satisfaisante sur le plan technique et à un prix raisonnable.

Critères d'évaluation pour l'appel d'offres	Points totaux maximum
Résultats obtenus par le passé ou expérience pertinente antérieure	25
<i>Expérience de la conception d'enquêtes, de la collecte et du traitement de données, de l'analyse statistique, d'entrevues structurées, de la mise en œuvre de méthodes et d'analyses quantitatives et qualitatives, y compris l'échantillonnage pertinent pour la portée de travail proposée</i>	15
<i>Connaissance du système de santé et des structures gouvernementales de la Guinée</i>	10
Qualifications du personnel	15
<i>CV du consultant principal (Expérience d'au moins 10 ans dans la conduite des enquêtes auprès des ménages avec une expérience avérée dans la conduite des enquêtes de couverture Post Campagne)</i>	10
<i>CV de chaque membre de l'équipe (expérience d'au moins 05 ans dans l'un des domaines de l'étude)</i>	5
Valeur technique	50
<i>Méthodologie pour la PECS est basée sur la méthode des enquêtes de couverture par sondage en grappe de l'OMS (version 2015)</i>	20
<i>Pertinence de l'approche méthodologique en lien avec les objectifs de l'étude</i>	20
<i>Compréhension des TdR</i>	10
Capacité opérationnelle	10
<i>Capacité opérationnelle et organisationnelle de l'étude</i>	
Points totaux	100

Soumissionnaire :

ANNEXE A: Format du curriculum vitae à utiliser par le personnel (un document par personne) **(Ceci est UNIQUEMENT un exemple, supprimer ou modifier si nécessaire)**

Nom :			
Fonction :			
Nationalité :			
Adresse du bureau :			
Qualifications professionnelles :			
Compétences linguistiques :			
Langue :	Lue :	Parlée :	Écrite :
Expérience professionnelle pertinente, y compris la durée et les responsabilités :			
Références :			
Nom :		Nom :	
Position :		Position :	
Organisation :		Organisation :	
Courriel :		Courriel :	
Adresse :		Adresse :	
Téléphone :		Téléphone :	
Relation :		Relation :	
Certification :			
Je déclare que les informations fournies dans ce curriculum vitae sont exactes et autorise Helen Keller Intl par la présente à entreprendre toutes les enquêtes qu'elle peut juger raisonnables et nécessaires au cours du processus d'évaluation, en relation avec les informations contenues dans ce curriculum vitae concernant mon aptitude au poste pour lequel j'ai été nommé.			
Signé :		Date :	

ANNEXE B Format de l'offre financière (**Ceci est UNIQUEMENT un exemple, modifiez si nécessaire**)

BUDGET DÉTAILLÉ

PERIODE DE BUDGET PROPOSEE:

Activité1 : Élaborer le protocole d'étude et les outils de collecte			
Nom de personne	Taux journalier	Nombre de jours	Total
Total			
Activité 2 : Soumettre le protocole et les questionnaires au comité d'éthique			
Nom de personne	Taux journalier	Nombre de jours	Total
Total			
Activité 3 : Recruter et former le personnel terrain bien expérimenté			
Nom de personne	Taux journalier	Nombre de jours	Total
Total			
Activité 4 : Mettre en œuvre la collecte de données			
Nom de personne	Taux journalier	Nombre de jours	Total
Voyage			
Coût	Coût unitaire	Quantité	Total
Fournitures			
Coût	Coût unitaire	Quantité	Total

Total			
Activité 5 : Gestion, contrôle de la qualité, traitement des données et des informations collectées pour affiner l'analyse de l'évaluation et la livraison des données.			
Nom de personne	Taux journalier	Nombre de jours	Total
Total			
Activité 6 : Utiliser des données et des informations pour soutenir l'analyse et l'évaluation des campagnes			
Nom de personne	Taux journalier	Nombre de jours	Total
Total			
Activité 7 : Élaborer une ébauche du rapport d'enquête			
Nom de personne	Taux journalier	Nombre de jours	Total
Total			
Activité 8 : Participer à un atelier de validation du rapport d'enquête			
Nom de personne	Taux journalier	Nombre de jours	Total
Voyage			
Coût	Coût unitaire	Quantité	Total
Total			
Activité 9 : Finaliser le rapport d'évaluation			
Nom de personne	Taux journalier	Nombre de jours	Total

Total			
Total			

Coûts salariaux

Éléments de coût	Coût unitaire	Quantité	Coût total
1. SALAIRES Poste n° 1 {nom} Poste n° 2 {nom}			Coût unitaire x Quantité
TOTAL			
2. AVANTAGES (le cas échéant)	xx %		Base de xx %*
		Total	

ANNEXE C : Liste des districts sanitaires qui seront couverts par l'enquête de couverture

N	REGIONS	Districts
1	Kankan	Kankan
2		Siguiri
3		Kouroussa
4		Mandiana
5		kérouané
6	Faranah	Faranah
7		Dabola
8		Kissidougou
9		Diguiraye
10	Labé	Labé,
11		Lélouma,
12		Mali
13		Tougué
14		Koubia